



LE DEVOIR



Le champagne coulait à flot dans le vestiaire des Stampers de Calgary hier soir au Stade olympique de Montréal. Les joueurs venaient de réaliser l'improbable en défaisant par la pointage de 27 à 19 la meilleure équipe de la LCF cette saison, les Blue Bombers de Winnipeg, lors du match de la coupe Grey.

HORS-JEU

Typically Canadian

I pleuvait hier sur Montréal, le ciel gris comme la coupe du même nom s'amusait à faire le fou en plein novembre, il ventait aussi, et c'était toutumout dommage. Dommage qu'on ait été coincé dans le grand bol absurde à toit inamovible. Sinon, on aurait eu droit à du football comme il doit être joué, dans l'adversité et la bouette, comme dans le temps où ils jouaient avec pas de casque. *Typically Canadian.*



Jean Dion

Malgré tout, il peut avoir du bagout, notre bon vieux Stade olympique, quand on lui en donne la chance, comme hier soir. Rempli à capacité, avec 65 255 heureux convives; les sièges du deuxième niveau, fermé pendant les matchs des Expos, étaient tellement heureux d'enfin voir du monde qu'on en a vu quelques-uns sourire, et d'autres danser, cela même si le système de son du Gros O est in-

contestablement le pire au monde. Rempli, et enthousiaste. Il a vibré, le stade, même si on lui offrait un western un peu désincarné, les Blue Bombers de Winnipeg contre les Stampers de Calgary, ces derniers ayant présenté un dossier inférieur à .500 cette saison.

Rempli, enthousiaste, et bruyant. On n'a pas besoin d'un nouveau stade au centre-ville, on a juste besoin d'un club qui ait un peu d'allure et d'un bon *show*.

Et on imaginait si les Alouettes avaient été là, en plus.

Le bon *show* a tardé un peu, en ce match annuel de la coupe Grey, c'était 43 après un quart et demi — soit trois huitièmes en tout —, mais ça s'est excité par la suite, et on s'est finalement retrouvé avec la tradition, à savoir: un truc qui n'est pas réglé tant que le dernier jeu n'est pas justement cela, le dernier. On savait déjà que dans le mer-

veilleux monde du sport, et particulièrement dans la *Canadian Football League*, il ne faut jamais vendre chèrement la peau des fesses de l'ours mal léché avant que le coq qui a pondue ait chanté trois fois passera, mais à chaque fois, ça délecte et ça surprend tout à la fois.

Et question de surprise, les Stampers, largement négligés par ceux qui connaissent ça un peu, en préparaient une de taille. Aussi surprenant fut ce verdict de 27-19 que de constater, lors du spectacle de la mi-temps, que Sass Jordan est en réalité brune. Ce que le monde est trompe-l'œil, tout de même.

Mais c'est sûrement aussi *typically Canadian*, ça, le moins bon qui l'emporte dans un pays qui se distingue de la masse par son système de péréquation. Sauf que c'est rarement l'Alberta qui en profite.

VOIR PAGE B 5: CANADIAN

■ Le compte rendu du match, page B 5

Ouverture politique de l'Alliance du Nord

D'APRÈS REUTERS, LIBÉRATION, AFP, ET AP

À vingt-quatre heures de l'ouverture de la conférence de Bonn sur l'avenir de l'Afghanistan, l'Alliance du Nord donne des signes d'ouverture politique après avoir annoncé s'être emparée de Kunduz, la dernière poche de résistance talibane dans le nord du pays.

Le D^r Abdullah Abdullah, «ministre des Affaires étrangères» de l'Alliance, a souligné, dans un entretien accordé à l'édition dominicale du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, que les forces qui ont chassé les anciens «étudiants en théologie» étaient prêtes à un partage du pouvoir à Kaboul.

La veille, Burhannudin Rabbani, chef de l'Alliance du Nord et du seul gouvernement afghan reconnu par la communauté internationale, avait dit être prêt à renoncer à ses fonctions si les participants à la conférence de Bonn — l'ensemble des factions

VOIR PAGE A 8: OUVERTURE

Premier clonage d'un embryon humain

Des chercheurs de la société privée Advanced Cell Technology, de Worcester au Massachusetts, affirment avoir réussi à cloner un embryon humain, ce qui constitue une première étape vers la production de cellules souches à des fins thérapeutiques. L'embryon cloné, au stade de six cellules, a été créé en injectant le noyau d'une cellule dans un ovule énucléé.

Les chercheurs se sont servis d'ovules donnés pour la recherche. Il s'agit de travaux préliminaires, ont souligné les scientifiques qui, dans aucune de leurs expériences, n'ont obtenu les cellules souches convoitées. Ces cellules qui se développent dans l'embryon peuvent produire tous les types de tissus cellulaires de l'organisme. Plusieurs États américains, dont la Californie, ont interdit le clonage humain. Quant au Congrès américain, il examine l'idée d'imposer une telle interdiction.



■ À lire en page A 3

Le début de la fin d'un cauchemar routier

L'énorme chantier du rond-point de l'Acadie sera un mal nécessaire

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Un mal nécessaire. C'est ainsi que l'on pourrait qualifier le chantier qui verra le jour le printemps prochain à l'emplacement de l'actuel rond-point de l'Acadie, dans le nord de la ville. L'enchevêtrement routier, véritable cauchemar des automobilistes et des piétons, sera en effet remplacé d'ici à deux ans par un échangeur digne de ce nom, plus fluide et, surtout, plus sécuritaire. Mais d'abord, la Ville devra procéder à certaines expropriations.

Le comité exécutif de Montréal a autorisé la semaine dernière une dépense de 2,6 millions en plus de voter des crédits de 2,5 millions dans le but de procéder à l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de certains terrains situés au nord du rond-point, lequel est localisé au croisement de l'autoroute Métropolitaine (A-40), de l'autoroute des Laurentides (A-15) et du boulevard de l'Acadie.

Les acquisitions ou expropriations sont aussi nécessaires qu'urgentes puisque le réaménagement de cette infrastructure routière débutera dans environ

VOIR PAGE A 8: CAUCHEMAR

Non-respect des engagements gouvernementaux

Les étudiants déterrent la hache de guerre

«Il y aura des milliers de jeunes dans la rue ce printemps» avertit la FEUQ

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a déterré la hache de guerre afin de forcer le gouvernement à tenir ses engagements pris au Sommet du Québec et de la jeunesse.

Réunis hier en congrès à Sherbrooke, les représentants de 120 000 étudiants ont adopté un plan d'action qui se mettra en branle dès cette semaine par l'occupation «de lieux symboliques». Il se poursuivra au début de l'année avec des journées de débrayage ponctuel et, si nécessaire, par des manifestations de plus grande envergure au printemps.

VOIR PAGE A 8: ÉTUDIANTS

INDEX

Actualités..... A3	Mots croisés..... B2
Avis publics..... B2	Météo..... B2
Culture..... B8	Religions..... B6
Économie..... B1	Sports..... B5
Éditorial..... A6	Télévision..... B7
Fonds..... B3	
Idées..... A7	
Monde..... A5	

L'ENTREVUE

Le radical de velours

Indissociable du FRAPRU, François Saillant lutte depuis 20 ans pour les droits des locataires

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

François Saillant habite dans une coopérative d'habitation. Logique, pour une personne qui défend le logement social à tout vent. D'ailleurs, l'horreur, pour un propriétaire, ce doit être d'avoir François Saillant comme locataire. Son nom est indissociable du FRAPRU, le Front d'action populaire en réaménagement urbain, où il revendique sans relâche et sans concession que les plus démunis soient mieux logés et que les droits des locataires soient scrupuleusement respectés.

«Au contraire, je suis un locataire peu exigeant, corrige-t-il, amusé. Avant d'être en coop, j'habitais dans un logement privé: un petit 3^{1/2} dans un sous-sol de Longueuil. Ce n'était pas fameux, mais je m'en contentais. J'y ai même passé dix ans.»

François Saillant est un revendicateur né, prêt à s'enflammer pour bien des causes (dans ses temps libres, ces dix dernières années, il s'activait dans un groupe de solidarité avec les autochtones)... sauf pour lui-même. À 50 ans, il compte plus de 22 ans de travail pour le FRAPRU. Bien des militants auraient déjà changé d'emploi, tablant sur l'expérience acquise pour prendre du galon ailleurs et améliorer leur salaire. «C'est vrai, reconnaît-il, mon salaire est modeste, mais c'est mieux qu'avant. Le gouvernement a amélioré le financement des groupes communautaires: au moins, maintenant, on est payé toute l'année! Et mes revenus sont bien meilleurs que ceux des gens que nous aidons.»

Quand même, considère-t-il plus de 20 ans à la même cause, au sein du même organisme, ce n'est pas monnaie courante au Québec. «Je suis assez constant dans la vie», constate-t-il simplement. C'est vrai au



François Saillant a conservé de son enfance une grande sensibilité pour le sort des plus démunis.

travail comme dans ses amours, ses amitiés, et surtout ses principes, qu'il a chevillés au corps depuis toujours. Car ce qu'il dénonce, il l'a aussi vécu.

Les rats dans l'escalier

Enfant, il a résidé dans un taudis avec «les rats dans l'escalier» chantés par Claude Dubois. Certes, son père travaillait comme concierge dans une école. Mais c'était avant la syndicalisation de la fonction publique. Petit salaire oblige, la famille de deux enfants résidait donc dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec, un quartier ouvrier où les maisons n'ont pas de solage et où la porte d'entrée donne directement sur le trottoir. «Quand on marchait dehors, il fallait faire attention aux portes qui s'ouvraient trop vite!», raconte François Saillant.

VOIR PAGE A 8: RADICAL

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

radio-classique
99.5
cix
fm - montreal

Chantal Hébert

L'affaire Lester

Si d'aventure, les rôtisseries Saint-Hubert et Swiss Chalet demandaient au colonel Sanders de devenir en leur nom le président de la ligue de la défense des droits des poulets, se trouverait-il des volatiles pour applaudir la nouvelle à deux pattes?

En voyant le Bloc québécois et l'Alliance canadienne se lever comme un seul homme, et à grands renforts de couverture médiatique, la semaine dernière pour exiger du premier ministre du Canada qu'il intervienne officiellement dans la gestion du service d'information de Radio-Canada, j'avoue m'être posé la question.

A entendre Gilles Dupeppe et Stockwell Day réclamer que Jean Chrétien se mêle publiquement de la controverse entourant le statut professionnel de Normand Lester, on comprend qu'à la place de ce dernier, ni l'un ni l'autre n'hésiterait à jouer au géant d'estrade.

Le cas Lester est devenu une rondelle dont l'opposition à Ottawa s'est emparée pour tirer dans les jambières du gouvernement

Il n'y a rien ni de surprenant ni de rassurant là-dedans. En politique, l'ingérence en information fait partie des nombreux cas où l'occasion fait généralement le larron.

Vue de la patinoire politique, l'indépendance journalistique est la plupart du temps matière à géométrie variable, à mesurer à la tête du client et surtout à la teneur, agréable ou non, de son message.

Quand on se «tire dans le pied», le réflexe de tirer sur le messenger l'emporte presque naturellement. C'est ainsi que, quand ça l'arrange, c'est-à-dire quand un reportage le dérange, le Bloc québécois n'hésite jamais à dépendre Radio-Canada comme un repaire fédéraliste voué à la perte de la noble cause du parti souverainiste fédéral.

A l'inverse, le Parti libéral du Canada a rarement vu un texte critique dans *Le Devoir* qu'il ne jugeait pas d'inspiration strictement souverainiste. Quand à l'Alliance canadienne et à son chef Stockwell Day, ils ont tendance à penser encore plus simplement que la radio et la télévision publiques sont des nids de gauchistes et de féministes. S'ils prenaient le pouvoir, ils ont déjà promis de mettre la clé sous la porte de la télévision de la CBC. On imagine mal que le parti qui a fait son nom ailleurs au Canada en niant le caractère distinct du Québec réserverait un statut très différent à Radio-Canada.

Le fait est que l'indépendance journalistique est un droit régulièrement battu en brèche, même dans les sociétés les plus progressistes et que, presque par définition, ceux qui pratiquent la politique au quotidien n'ont jamais été ses amis sincères et encore moins désintéressés.

Dans ce cas-ci, le cas Lester est devenu une rondelle dont l'opposition à Ottawa s'est emparée pour tirer dans les jambières du gouvernement. Ce n'est certainement pas la faute du principal intéressé. Là où il y a malaise cependant, c'est que ce ne sont pas des révélations du *Livre noir du Canada* qui fournissent ainsi matière à un match à la Chambre des Communes, ce qui serait en soi un fait d'armes journalistique, mais plutôt les foudres radio-canadiennes que sa rédaction vaut à son auteur.

Personne ne peut nier, à la lecture de l'ouvrage de Normand Lester, qu'il a quitté la banquette des spectateurs pour descendre sur la glace. La question est de savoir si on peut endosser le chandail d'une équipe pour aller jouer dans les coins et s'asseoir le reste du temps parmi ceux qui font profession de compter le score et d'arbitrer.

Cela ne m'apparaît pas tout à fait évident. Laissez-moi vous soumettre que l'indépendance journalistique n'est pas seulement un droit, mais également un devoir. Et que le devoir d'indépendance en ce domaine ne se mesure pas à l'aune de la liberté d'expression. Non plus qu'il ne saurait se calculer en fonction des heures payées de la journée d'un journaliste ou de l'affectation du moment. Quant aux arguments strictement legalistes, ils ne m'apparaissent pas d'un immense secours pour régler un débat d'éthique.

Ce n'est pas parce qu'un journaliste a le droit absolu comme citoyen de prendre position dans les débats qui lui tiennent personnellement à cœur qu'il n'enfreint pas son devoir de réserve en le faisant. Bien davantage qu'une réponse aux *Minutes du Patrimoine*, sur les dessous desquelles un ouvrage fouillé aurait pu être drôlement plus gênant pour les parties intéressées, le livre de Normand Lester me semble une réplique du tac au tac aux œuvres de polémistes comme William Johnson.

Autant l'ancien chroniqueur de *The Gazette* met-il de fiel le procès d'un Québec francophone prétendument ethno-centriste et génocidaire, autant M. Lester dresse-t-il un réquisitoire cinglant contre le Canada anglais.

L'un et l'autre font une lecture sélective de l'histoire pour arriver à leurs fins et se réclament pour ce faire du statut de justicier. Ce n'est pas parce qu'il en a un peu plus de plaisir à lire Lester qu'à parcourir les épitres de M. Johnson que cela change quoi que ce soit au fait que leurs décisions respectives de se vider le cœur et de régler des comptes collectifs me semblent incompatibles avec le devoir de réserve journalistique. Combien de députés bloquistes jugent-ils que Bill Johnson aurait sa place dans le service des nouvelles de la CBC?

Y a-t-il une cause au nom de laquelle on accepterait d'un correspondant de guerre qu'il aille dans les tranchées d'un camp descendre quelques soldats du camp adverse dans ses temps libres?

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Des chercheurs affirment avoir réussi le clonage d'un embryon humain

Il s'agit d'une première étape vers la production de cellules souches à des fins thérapeutiques

AGENCE FRANCE-PRESSE ET ASSOCIATED PRESS

Washington — Un premier pas vers le clonage d'embryons humains pour produire des cellules souches destinées à traiter des maladies incurables a été franchi hier aux États-Unis avec l'annonce de chercheurs américains qu'ils avaient réussi à produire des embryons au patrimoine génétique modifié.

Ces chercheurs de la société Advanced Cell Technology affirment avoir réussi à transférer le noyau (ou nucléus) d'une cellule dans des ovules (ou ovocytes) préalablement énucléés de femmes ayant donné leur accord pour cette recherche, produisant les premiers embryons humains clonés connus au monde.

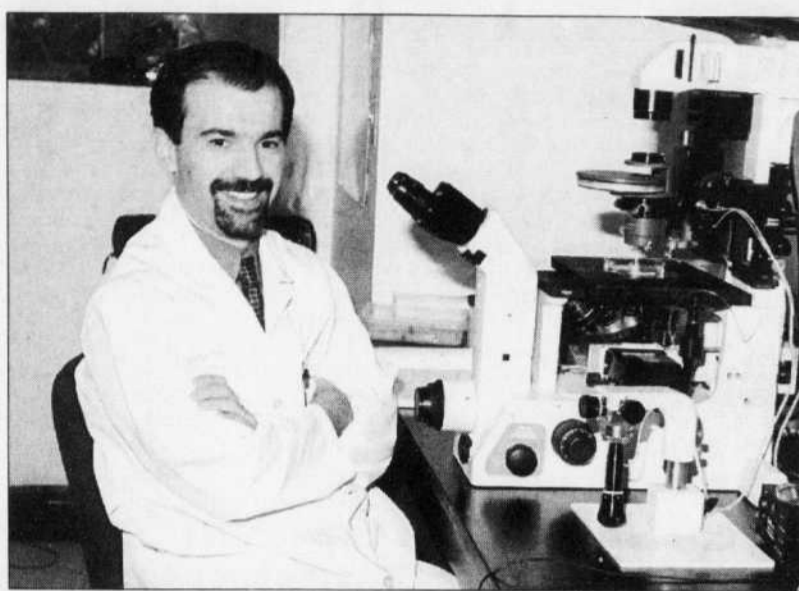
Les chercheurs ont réussi le développement cellulaire de l'embryon «jusqu'au stade de six cellules», écrivent-ils dans une étude qui paraît aujourd'hui dans la revue américaine *Journal of Regenerative Medicine* et qui est décrite en ligne dans *Scientific American*.

«Nos résultats préliminaires donnent du poids à la théorie selon laquelle la reprogrammation des cellules humaines est possible», estime le vice-président d'ACT, José Cinelli, qui a dirigé la recherche.

Les chercheurs ont donc réussi à fabriquer les premières cellules souches embryonnaires humaines clonées, un pas très important dans le clonage à des fins thérapeutiques.

Ces cellules souches sont en effet susceptibles d'être cultivées pour former tous les tissus cellulaires composant l'organisme humain, ouvrant la voie à la médecine régénérative pour traiter par greffes de cellules les affections neuro-dégénératives, cardiaques, hépatiques ou diabétiques.

Répondant par avance aux opposants du clonage thérapeutique, les chercheurs d'ACT soulignent que les colonies de cellules souches qui existent actuellement en laboratoire à travers le monde sont «de peu d'utilité pour le traitement de maladies par transplantation, car elles seraient rejetées par le patient».



Le vice-président à la recherche de la société Advanced Cell Technology, José Cinelli, est un des coauteurs de l'étude publiée dans le *Journal of Regenerative Medicine* sur la fabrication des premières cellules souches embryonnaires clonées.

En outre «scientifiquement, biologiquement, les entités que nous fabriquons ne sont pas des individus. Elles ne sont que vie cellulaire, pas vie humaine», s'est défendu le directeur général d'ACT, Michael West, interrogé hier par la chaîne américaine NBC.

Réactions

Le Vatican a exprimé sa préoccupation, tout en soulignant, par la voix du secrétaire de la Congrégation pour la doctrine de la foi, M^{re} Tarcisio Bertoloni, ne pas savoir «encore exactement de quel type de processus il s'agit et s'il peut être défini comme un véritable clonage humain». Le Vatican condamne tout clonage humain.

La Maison-Blanche a rappelé quant à elle que le président George W. Bush était opposé «à 100 %» à toute forme de clonage humain, et qu'il souhaitait qu'un texte voté par la Chambre des représentants pour interdire ces recherches soit également voté par le Sénat. Interrogé par une chaîne de télévision, le sénateur démocrate Dick Durbin a réclamé l'instauration de «limites raisonnables» et plaidé pour l'instauration d'un «standard» régissant la recherche médicale dans «les nations civilisées du monde».

Outre le clonage, par transfert du

noyau d'une cellule dans un ovule énucléé, les chercheurs ont utilisé la technique de la parthénogenèse, permettant de développer un embryon à partir d'un œuf vierge. Ils rapportent avoir réussi à produire des blastocystes au patrimoine génétique modifié. Le blastocyste est un embryon de cinq à 10 jours environ. Les chercheurs précisent dans le compte rendu de leur recherche avoir activé 22 ovules humains par parthénogenèse et réalisé un transfert de nucléus dans 17 ovocytes. Trois embryons ainsi créés se sont développés, atteignant jusqu'à six cellules.

En France, le généticien Axel Kahn a observé que la société américaine Advanced Cell Technology était «coutumière du fait». «Elle avait déjà annoncé il y a environ un an et demi qu'elle avait cloné un hybride, une chimère entre une vache et un embryon humain par un transfert de noyau d'une cellule humaine dans un ovule de vache», a-t-il expliqué à la station de radio RTL. «Et puis, il s'était révélé que c'était un amas à peu près indifférencié de cellules, elle n'était pas parvenue à reproduire cela.»

«Qu'il y ait des expériences de clonage embryonnaire, on le sait très bien; que ces expériences aient un début de succès c'est vrai aussi, mais quel est l'état de cet embryon?», a-t-il ajouté. «Est-ce que cet embryon peut vraiment être à la source de cellules à utilisation thérapeutique, voire même est-ce qu'il pourrait se développer en bébé? On n'a aucune indication pour le dire à partir de cette annonce qui est aussi tout à fait publicitaire.»

Le président George W. Bush a interdit en août 2001 tout financement public à la recherche sur les cellules souches, en dehors des recherches sur des colonies de cellules souches préexistantes en laboratoire. Les recherches privées ne sont pas, pour l'instant, touchées par cette décision.

Canada

un excellent mode d'épargne.
c'est garanti.

OBLIGATION À PRIME DU CANADA

2,00% 2,50% 4,00%

An 1 An 2 An 3

Émission 22 - Taux annuel composé de 2,82% après 3 ans.

OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA

1,55%

An 1

Émission 73

Émissions 22 et 73 en vente jusqu'au 1^{er} décembre 2001, sous réserve de modifications sans préavis.

Nouvelles Obligations d'épargne du Canada

- Garanties à 100 % par le gouvernement du Canada
- L'Obligation d'épargne du Canada est encaissable en tout temps; elle porte un taux d'intérêt révisable à la hausse en fonction de la conjoncture du marché
- L'Obligation à prime du Canada est encaissable une fois l'an à la date anniversaire de l'émission et durant les 30 jours suivants
- Les deux titres sont assortis des options REER et FERR
- Nouvelles émissions en vente mensuellement sur une période de 6 mois
- Aucuns frais
- Titres offerts en diverses coupures à partir de 100 \$ seulement
- Achetez en ligne, par retenues salariales, par téléphone ou à votre institution bancaire ou financière

vous pouvez y arriver.

pour acheter directement, consultez www.oec.gc.ca ou composez 1. 888. 773. 9999NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.

Le ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations en tout temps.

• LES ACTUALITÉS •

Congrès triennal à Québec

La FTQ veut trouver des façons d'améliorer le phénomène de la mondialisation de l'intérieur

Réunis à l'occasion de leur 26^e congrès triennal, 1500 délégués de la Fédération des travailleurs du Québec essaieront de trouver, cette semaine à Québec, le moyen de changer la mondialisation de l'intérieur. Cela ne les empêchera pas de se pencher sur des questions de nature plus locale comme l'impact du ralentissement économique, la lutte pour l'équité salariale et la place faite aux jeunes.

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Bien forcée de reconnaître l'échec des stratégies d'attaques frontales contre la mondialisation, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) cherchera, à l'occasion de son 26^e congrès qui commence aujourd'hui à Québec, la meilleure façon d'améliorer le phénomène de l'intérieur.

Placée sous le thème «Vers un syndicalisme sans frontière», la réunion, qui se tient tous les

trois ans et à laquelle participent 1500 délégués jusqu'à vendredi, abordera notamment la question de la place du mouvement syndical dans la création de la fameuse Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Elle portera aussi sur des enjeux plus locaux, tels que l'équité salariale ou la place faite aux jeunes.

«On est bien obligé de se rendre compte que la décision de ne pas participer aux négociations sur l'Accord de libre-échange avec les États-Unis ou l'ALENA ne s'est

pas révélée très efficace, fait remarquer le secrétaire général de la FTQ, René Roy. Contrairement à d'autres organisations qui préfèrent continuer à simplement s'opposer, on pense que ce genre d'accords continueront à être signés d'une manière ou d'une autre et que l'on ferait mieux de revendiquer une place à la table de négociation. C'est ce que les syndicats européens ont fait au moment des négociations de Maastricht. C'est aussi ce qu'ont fait les syndicats d'Amérique du Sud dans le Mercosur. Toutes les fois, cela a permis aux travailleurs de réaliser des gains très intéressants.»

Des représentants syndicaux américains, européens et latino-américains, ainsi que des porte-parole d'organisations internationales, ont d'ailleurs été invités à venir présenter leurs points de vue aux délégués durant le congrès de cinq jours.

«Ce qui est frappant, c'est que la FTQ s'est toujours fait remarquer par son pragmatisme et son rejet de la stratégie de la chaise libre», a poursuivi René Roy quelques minutes à peine après avoir assisté au lancement d'un nouvel ouvrage intitulé *La FTQ, ses syndicats et la société québécoise* et retraçant justement le rôle joué par la centrale dans l'histoire du Québec.

Jeunes et caisses de retraite

Au moment de dresser un bilan des actions passées et d'établir les stratégies pour l'avenir, le congrès ne manquera pas de se pencher sur les impacts du ralentissement économique, notamment dans les secteurs du bois d'œuvre, de l'automobile et de l'aérospatiale dans lesquels des milliers de membres de la FTQ ont été frappés au cours des dernières semaines. Une

manifestation pour l'équité salariale devant l'Assemblée nationale fait également partie du programme des activités.

En plus de discuter une centaine de résolutions portant aussi bien sur l'action syndicale dans les régions que sur la place des représentants de la FTQ aux différentes tables de concertation, les délégués se verront soumettre deux déclarations de politique. La première doit réaffirmer l'importance de permettre aux jeunes non seulement d'effectuer des études, mais aussi de concilier par la suite le travail et la famille ainsi que de pouvoir trouver une place dans les instances syndicales. La seconde se prononcera en faveur d'un meilleur contrôle par les travailleurs de leurs caisses de retraites afin de conjuguer autant que possible rendements et développement économique durable.

Fonds de solidarité

Mercredi, les délégués auront l'occasion d'entendre pour la première fois le président du Groupe financier SSQ, Pierre Genest, présenter un discours en tant que futur président-directeur général du Fonds de solidarité de la FTQ. Celui-ci doit en effet remplacer Raymond Bachand en janvier.

Vendredi, le président de la Centrale, Henri Massé, et le secrétaire général, René Roy, devraient normalement se voir tous deux accorder les nouveaux mandats qu'ils sollicitent. Les deux chefs ne manqueront sûrement pas de souligner durant le congrès que la FTQ a réalisé sous leur gouverne un gain net de 20 000 membres en trois ans, portant leur nombre total à 500 000, ou 371 000 cotisants, ce qui lui conserve facilement le statut de plus importante centrale syndicale au Québec.

Militant souverainiste

Décès de Paul-André Quintin

LE DEVOIR

Paul-André Quintin, militant souverainiste de longue date, est décédé tard samedi soir des suites d'une longue maladie à l'âge de 58 ans. Cette nouvelle a été accueillie avec tristesse tant par ses proches que par ses collègues du Parti québécois où il était président du comité des relations internationales depuis quelques années.

Cet ex-vice-recteur et professeur de philosophie à l'université du Québec à Trois-Rivières était respecté de tous. «Nous avons perdu l'un de nos membres les plus cultivés, les plus instruits», a déploré la vice-présidente du parti, Marie Malavoy, hier.

Militant souverainiste depuis plus de 30 ans, d'abord avec le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) puis avec le PQ, ce grand intellectuel s'était fait connaître pour son franc-parler et surtout sa grande curiosité. «J'ai rarement vu quelqu'un de plus avide d'information que lui», a noté Mme Malavoy.

Connu et reconnu au Québec, il était certes, mais également dans le reste du monde comme ambassadeur du PQ. «Sa mission était de représenter le Parti québécois à l'étranger et de nous rapporter des idées qui pouvaient nous inspirer, a indiqué la vice-présidente. Très ouvert sur le reste du monde, il était un de nos meilleurs ambassadeurs et porte-parole. C'est une grande perte puisqu'il détenait un rôle très important.»

Sauvegarde du parc de la Cité-du-Havre

Gérald Tremblay est prié d'intervenir

LE DEVOIR

«Devant l'urgence d'agir», le regroupement pour la sauvegarde du parc de la Cité-du-Havre exhorte le maire Gérald Tremblay à intervenir rapidement pour sauver cet espace riverain situé à un jet de pierre du complexe immobilier Habitat 67.

Vendredi, la coalition a fait parvenir une lettre au maire de la future ville de Montréal pour qu'il suspende les projets de vente par la Société immobilière du Canada (SIC) des terrains concernés. Le regroupement d'une douzaine d'organismes demande également que soit confirmée la vocation de parc de la pointe et que celui-ci soit consolidé en adjoignant le terrain limitrophe adjacents.

Selon le groupe, les pourparlers entre la SIC et la Caisse de dépôt et placement du Québec iraient bon train. On songe possiblement à construire trois tours d'habitation sur ce site bordant le Saint-Laurent. «Il n'y a pas trop de fenêtres ouvertes sur le fleuve et il serait absurde de refermer celle-là qui est déjà du domaine public», a indiqué Robert Perreault, porte-parole. Le nouveau maire de Montréal et son équipe du comité exécutif doivent donc intervenir rapidement dans ce dossier.»

Un Montréalais parmi les victimes



REUTERS

L'AMBASSADE canadienne en Suisse a confirmé hier qu'un Montréalais avait perdu la vie lors de l'écrasement, la veille, d'un avion de la compagnie Crossair, a annoncé un porte-parole du ministère des Affaires étrangères du Canada, Reynald Dorion. La chute d'un Jumbolino de Crossair samedi soir dans une forêt proche de l'aéroport de Zurich-Kloten a provoqué la mort de 24 des 33 personnes se trouvant à bord de l'appareil. Le ministère a ajouté qu'il avait annoncé la nouvelle à la famille immédiate de la victime. À la demande de la famille, l'identité de la personne décédée n'a pas été révélée afin qu'on puisse apprendre la tragédie aux autres proches et amis de la victime. Les autorités suisses n'ont pas encore publié la liste des personnes se trouvant à bord de l'appareil, mais, selon une source anonyme, le Canadien travaillerait pour la compagnie Bombardier et serait le père d'une jeune famille.

«Patriote de l'année»

Bernard Landry rend hommage à l'historien Marcel Tessier

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

Saint-Denis-sur-Richelieu — Pour la première fois en 40 ans, un premier ministre québécois a pris part hier à la commémoration de la victoire des Patriotes à Saint-Denis, cérémonie au cours de laquelle l'historien Marcel Tessier a été sacré «Patriote de l'année» par la Société Saint-Jean-Baptiste.

«C'est un devoir de mémoire important, a déclaré Bernard Landry. Les Patriotes ont été démocrates et ont contribué à instaurer la liberté au Québec, partiellement parce que le Québec n'est pas libre comme il souhaiterait l'être, mais ils ont fait faire une étape importante.»

Depuis des décennies, en novembre, les associations nationalistes québécoises organisent cet événement à Saint-Denis, en Montérégie, où les Patriotes ont remporté leur seule victoire contre l'armée britannique, en 1837. Hier après-midi, plusieurs centaines de personnes s'étaient rassemblées au pied d'un monument à la mémoire des Patriotes.

Bernard Landry participe à cette commémoration depuis des années et n'a pas renoncé à être de la partie en 2001, même s'il est désormais premier ministre. Il n'a pas manqué de saluer le Patriote de l'année.

«C'est bien de nommer un historien, a-t-il commenté. L'histoire est une discipline très importante pour que les peuples sachent d'où ils viennent et pour leur permettre de savoir où ils vont. M. Tessier a bien servi la patrie comme pédagogue, à la télévision. Il ne recule pas devant les efforts pour expliquer notre histoire.»

Le principal intéressé s'est dit très honoré de recevoir un tel hommage, à 67 ans. «C'est extraordinaire pour moi d'être un grand Patriote, surtout quand on sait ce qu'on fait les Patriotes», a-t-il déclaré avec sa bonne humeur habituelle.

«On n'arrive pas à leur cheville, vous savez. J'ai enseigné l'histoire du Québec pendant 35 ans, alors c'est sûr que je suis tombé en amour avec les Québécois, et j'essaie de les défendre autant que je peux.»

Marcel Tessier a déploré les lacunes dans l'enseignement de l'histoire. «Si les Québécois connaissaient leur histoire, ils seraient souverains depuis longtemps!», s'est-il exclamé.

L'historien s'est ensuite indigné du fait qu'il soit encore impossible pour certains Québécois de parler de souveraineté. «Dans certains milieux, c'est encore tabou, a-t-il dit. Ça montre tout le chemin qu'il reste à parcourir!»

Dans son discours, le premier ministre a renouvelé son souhait de voir le Québec être présent comme pays au prochain Sommet des Amériques, en 2005.

M. Landry a aussi recommandé à l'auditoire de lire le dernier livre du journaliste Normand Lester, *Le Livre noir du Canada anglais*, «pour que de telles choses ne se reproduisent plus jamais et qu'on se comprenne mieux entre peuples.»

Le premier ministre s'est par ailleurs montré ouvert à l'idée de faire de la journée fériée du 20 mai la Fête des Patriotes, en remplacement de l'actuel Jour de Dollard, ou Fête de la Reine. «C'est une bonne réflexion que nous faisons», a-t-il affirmé.

EN BREF

Prix Condorcet à Bourgault

(Le Devoir) — Le chroniqueur Pierre Bourgault s'est vu remettre hier le prix Condorcet par le Mouvement laïque québécois. Attribué chaque année depuis 1993, le prix rend hommage à une personne qui s'est illustrée par sa défense de la laïcité et de la liberté de conscience au Québec. Le jury a salué la

constance avec laquelle ce «militant politique, auteur polémiste et journaliste» s'est attaqué dans ses écrits à «l'inertie des milieux politiques et cléricaux qui bloquaient la laïcisation du système scolaire et empêchaient la société d'avancer». Le lauréat s'est pour sa part dit flatté d'être associé au nom de Condorcet, le philosophe et homme politique français du XVIII^e siècle représentant à ses yeux «un grand libérateur de l'esprit de l'humanité».

Baisse du taux d'escompte

Ottawa — La faiblesse de l'économie canadienne incitera presque certainement la Banque du Canada à réduire à nouveau son taux directeur cette semaine. Les économistes prédisent que la banque centrale baissera d'un demi-point son taux au jour le jour, demain.

Congrès du NPD à Winnipeg

Alexa McDonough défait facilement son adversaire

SCOTT EDMONDS
PRESSE CANADIENNE

Winnipeg — Alexa McDonough a facilement défait son unique adversaire, Marcel Hatch, hier, lors du vote à la direction du Nouveau Parti démocratique (NPD), dont les délégués étaient réunis en congrès à Winnipeg.

La dirigeante néo-démocrate a récolté 645 voix, tandis que M. Hatch, un concepteur graphique de Vancouver également coprésident du caucus de la formation socialiste, n'en a recueilli que 120.

«Je demande à tous les membres du parti qu'ils fassent preuve de solidarité, qu'ils fassent en sorte que nous quittions ce congrès unis dans notre résolution à continuer sur notre lancée et à poursuivre notre construction», a déclaré Mme McDonough à la suite de l'annonce du résultat du scrutin.

Des 765 votes exprimés, 84,3 % se sont révélés en faveur de Mme McDonough, et 15,7 % pour M. Hatch.

Cinquième leader du NPD fédéral, à la tête duquel elle se trouve depuis octobre 1995, Mme McDonough s'est retrouvée en difficulté après que son parti n'eût récolté que 13 sièges et 8,5 % du vote populaire, en novembre 2000, lors de la dernière élection fédérale.

Elle a toutefois affirmé que les membres de sa formation ne croyaient pas que la question de

la direction devait être réglée en tout premier lieu. «Nous sommes à mi-chemin d'un processus de renouvellement, et le parti lui-même a décidé que le leadership n'était pas un problème pour le moment», a-t-elle déclaré.

Pas de virage à gauche

Les délégués ont décidé, en fin de semaine, de poursuivre le processus actuellement en cours. Plus de 1200 d'entre eux s'étaient inscrits en vue du congrès de la fin de semaine, soit le double du nombre tout d'abord attendu par les organisateurs de l'événement.

Il est vrai, cependant, que l'avenir du NPD était en jeu. Un groupe d'activistes et de dirigeants syndicaux souhaitaient obtenir la scission du parti, puis la création d'une nouvelle entité encore plus à gauche.

Samedi, ces membres qui souhaitaient que leur formation prenne un sérieux virage à gauche ont mordu la poussière. Dans une proportion de 648 voix contre 401, les délégués néo-démocrates se sont prononcés contre le mouvement pour une Nouvelle Initiative politique.

Ils ont perdu cette bataille, samedi, mais pas nécessairement la guerre, puisque le député de Vancouver, Svend Robinson, a promis de poursuivre la lutte de l'intérieur afin d'obtenir les changements jugés nécessaires. «Nous ne partions pas», a lancé M. Robinson.

Jean Tremblay, 1^{er} maire de Saguenay

PRESSE CANADIENNE

Chicoutimi — Le vent Daniel Giguère devait lever de l'est. La sortie du premier résultat électoral de l'histoire de la ville de Saguenay provenant d'un bureau de votation de La Baie annonçait déjà une sérieuse accalmie avec une nette majorité pour le maire élu Jean Tremblay.

Avec 57 % du vote pour le candidat Jean Tremblay (43 219), contre 43 % pour Daniel Giguère (32 629), l'électorat de la nouvelle ville de Saguenay n'a pratiquement pas changé de position par rapport au premier sondage de la campagne électorale publié le 17 juillet qui donnait à quelques points près une confortable avance de 20 % à Jean Tremblay.

Les batailles de coqs, débats publics, poignées de mains et autres stratégies déployées par les deux camps n'ont jamais réussi à faire bouger sérieusement les deux blocs électoraux.

L'élection d'hier, avec des luttas dans 18 des 19 districts électoraux, a tout de même soulevé un grand intérêt. Au grand total, 67,6 % des électeurs inscrits ont franchi les portes des bureaux de votation.

Dès l'ouverture des premières boîtes de scrutin, le candidat Jean Tremblay a pris une très solide avance dans les huit districts électoraux de l'arrondissement Chicoutimi. À la fin du dépouillement des votes, Jean Tremblay recueillait 83,4 % (29 422 votes), dans cet arrondissement pendant

que son adversaire n'obtenait que 16,6 % (5841 votes).

Une lecture des résultats district par district dans cet arrondissement démontre bien l'ampleur de l'appui à Jean Tremblay. Daniel Giguère n'a jamais réussi à recueillir plus de 1000 votes ou à peine dans chacun de ces districts.

Les huit districts constituent un bloc monolithique impressionnant qui ont permis à Jean Tremblay de construire sa majorité.

Dans l'arrondissement Jonquière, c'est le candidat Daniel Giguère qui a eu le meilleur à l'issue de cette soirée d'élections. Il a réussi à recueillir 68,3 % du vote (21 113), contre 31,7 % (9784 votes), pour son adversaire Jean Tremblay.

L'arrondissement de La Baie, un secteur sur lequel Daniel Giguère comptait plus que tout au monde pour surprendre son adversaire et peut-être le coiffer au fil d'arrivée, a livré le résultat le plus équilibré des trois arrondissements. Les majorités recueillies dans chacun des trois districts par Daniel Giguère étaient nettement insuffisantes pour provoquer un renversement. À la fin du dépouillement, le candidat de Jonquière obtenait malgré tout une avance avec 58,5 % du vote (5675 votes), contre 41,4 % (4013), pour le premier maire de l'histoire de la ville de Saguenay.

Le maire Jean Tremblay est le seul des deux candidats à la mairie qui soit parvenu à obtenir une majorité dans l'arrondissement de l'adversaire.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Le meilleur spectacle en ville? Le Canadien!

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Le Canadien est redevenu le meilleur spectacle en ville. Samedi soir, les 21 273 spectateurs qui remplissaient le Centre Molson ont assisté à un match digne des meilleures rencontres qui étaient jadis disputées au Forum.

«C'est différent depuis deux ou trois matchs, a noté Guy Carboneau après la victoire de 5-3 que le Canadien a remportée contre les Capitals de Washington.

«Je pense que les gens commencent à se rendre compte du travail accompli par André Savard.

«Le synchronisme des joueurs est aussi meilleur. Les gars parviennent à créer des choses. C'est ce qu'ils ont fait contre l'une des bonnes équipes de la ligue.

«On voit que les joueurs jouent avec confiance, a-t-il poursuivi. Ça paraît dans les matchs, ça paraît dans les entraînements. Et puis, ils ont du plaisir. C'est une vraie bonne gang.»

Le Forum

Patrice Brisebois, le général du Canadien à la ligne bleue, a lui aussi apprécié la soirée.

«Je pense qu'on a donné un bon spectacle. C'est l'un d'être encouragés, a-t-il commenté. C'est sûr que la victoire est importante. Mais les gens veulent aussi un bon spectacle. Un match comme celui de ce soir [samedi] me rappelle les belles années du Forum.»

Michel Therrien a aimé le déroulement du match même si la perspective d'un entraîneur est bien différente de celle des spectateurs.

«Les joueurs ont joué ventre à terre, a-t-il lancé lors de son point de presse. Il y a déjà une belle chimie qui se développe dans les différents trios. On voit que les gars jouent avec confiance. Ils travaillent aussi très fort, avec intensité et avec beaucoup de sérieux.»

Le bon vieux Gilmour

La vedette du match a été Donald Audette. Le Lavallois a marqué un but, récolté une passe et obtenu 11 tirs au filet en plus des cinq autres qui ont raté la cible de peu.

La surprise de la rencontre a cependant été Doug Gilmour. Celui-ci a disputé contre les Caps son meilleur match depuis qu'il défend les couleurs du Tricolore.

«Comme le disait Carbo, on vient de voir le bon vieux Gilmour, a dit Therrien au sujet du vétéran de 38 ans.

«C'est tout un fabricant de jeux. Ce soir [samedi], Audette aurait pu marquer quatre ou cinq buts.

«Gilmour n'est pas seulement bon en attaque. Il est aussi très efficace dans son territoire. Il fait des petites choses que l'amateur ne remarque pas toujours.»

«Les choses vont mieux depuis trois matchs même si j'ai encore beaucoup de rattrapage à faire, a expliqué Gilmour. J'avoue qu'il est plus facile de penser sur la glace lorsque vous avez vos jambes. Tout se fait alors plus aisément.»

Lors de la présentation des joueurs, Gilmour a eu droit à quelques huées. Après le match, l'humeur du public avait changé et il a reçu une belle ovation pour sa troisième étoile.

«Ça fait 19 ans que je suis dans la ligue et ces choses-là ne me dérangent pas. Tout ce qui m'importe, c'est ma contribution à l'équipe et la position du club au classement.»

Médaille canadienne en patinage de vitesse

PRESSE CANADIENNE

La Haye — La Canadienne Cindy Klassen, de Winnipeg, a obtenu une médaille d'argent dans l'épreuve du 1500 mètres à l'occasion d'une étape de la Coupe du monde de patinage de vitesse sur longue piste, hier, à La Haye.

L'Allemande Anni Friesinger, qui a remporté les sept courses disputées jusqu'à maintenant cette saison, a obtenu l'or grâce à un chrono de 2:00,31.

Klassen a franchi le fil d'arrivée en un temps de 2:01,20, comparativement à 2:01,39 pour la Japonaise Maki Tabata.

«Je suis heureuse de terminer ce long voyage sur une telle note et de retrouver ma confiance. Je commençais à être frustrée par toutes ces quatrième et cinquièmes positions en début de saison. Aujourd'hui, ça ne me dérange plus», a déclaré Klassen.

La patineuse manitobaine s'est retrouvée en piste en même temps que Freisinger, gagnante des 5000 mètres la veille. Après le premier tour, Klassen détenait même une légère avance sur l'Allemande.

«C'était agréable d'être confrontée à Anni car elle amorce ses courses avec force. Je tenais à connaître un bon départ et rester le plus près d'elle qu'il m'était possible. J'ai patiné avec vigueur», a relaté Klassen, qui s'était classée huitième, samedi, lors de l'épreuve des 5000 mètres. À l'issue de cette course, Klassen occupe le troisième rang au classement général du 1500 mètres.

L'or au lutteur montréalais Sissaouri

Sofia (PC) — Le Montréalais Guivi Sissaouri a remporté la médaille d'or chez les moins de 58 kg, hier, lors des championnats du monde de lutte gréco-romaine.

En finale, Sissaouri, un médaillé d'argent aux Jeux olympiques de 1996 à Atlanta, a défait Oyunbileg Purevbaatar, de la Mongolie, par le score de 5-2, en prolongation.

Après le temps réglementaire, le score était égal 2-2. Comme le stipulent les règlements, Sissaouri et Purevbaatar ont été placés dans une position corps-à-corps, les bras autour de la taille de leur rival.

Au coup de sifflet, le Mongolien a mis de la pression sur Sissaouri, mais ce dernier, utilisant l'action de Purevbaatar, a renversé son rival sur le dos pour ainsi obtenir ce titre qu'il convoitait tant.

«Je ne peux y croire. C'est enfin arrivé. C'est comme un rêve», s'est exclamé le lutteur de 30 ans, après son triomphe.



Travis Moore (Calgary) et Byron Capers (Winnipeg) se disputent le ballon au cours du match de la Coupe Grey joué hier au Stade olympique de Montréal.

COUPE GREY

Miracle on Pierre-de-Coubertin Street

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

C'est un film émouvant, et non un match de football, qui s'est joué en lieu et place de la Coupe Grey, hier au Stade olympique devant une foule record de 65 255 personnes. *Miracle on Pierre-de-Coubertin Street*, pourrait-on dire de ce triomphe inespéré des Stampers de Calgary qui couronne une saison de huit victoires et dix défaites?!? La LCF devient du coup la seule organisation sportive au monde où une équipe avec une fiche perdante peut accéder au rang des immortels.

La marque finale (Calgary 27, Winnipeg 19) ne reflète en rien l'allure de la partie car ce n'est que dans le dernier droit que les Blue Bombers ont déployé l'artillerie lourde pour tenter de stopper la lente chevauchée des Stampers vers la victoire. Trop peu, trop tard. Les chiffres, si chers au collègue Serge T., démontrent tout simplement que la défense des Blue Bombers, l'une des plus puissantes de la ligue en saison régulière, n'a pas su contenir les brefs mais intenses élans des Stampers.

L'unité défensive de Winnipeg est sans conteste la plus efficace de la ligue contre la course. Mais contre la passe, c'est une autre histoire. Les Stampers ont su exploiter cette légère fissure, agrandissant comme un trou béant au deuxième quart avec une bombe de 68 verges à Marc Boerigter bonne pour le premier touché du match. Le Stade a explosé. Ce n'était pas trop tôt à 2 min 45 s de la mi-temps. La finale de la coupe

Grey s'avérait plutôt terne jusque-là, avec un placement de trois points de part et d'autre, en plus d'un simple pour Winnipeg.

La course rectiligne de Boerigter a mis un terme à ce festival du botteur de précision pour porter la marque à 10-4 en faveur de Calgary. Le quart-arrière victorieux Marcus Crandall avouera en conférence de presse que ce jeu, si simple de rapidité et de précision, avait été l'objet de quelques répétitions bien minutées durant la dernière semaine de préparation.

Les Stampers ont ajouté un autre touché à leur avance, une passe de neuf verges à Travis Moore pour clore une poussée de 59 verges par la passe, avant le spectacle de la mi-temps. Stampers 17, Winnipeg 4 à la mi-parcours.

L'auditeur-spectateur n'aura rien compris du spectacle de la mi-temps, si ce n'est que France D'Amour, Michel Pagliaro et Sass Jordan se sont égosillés sur des vieux succès de Pag dont l'écho lointain résonnait dans le tombeau qu'est le *Big O*, comme le surnomment les anglais.

Le troisième quart n'a rien donné, sinon un touché et un simple des Blue Bombers qui ont temporairement resserré l'écart. Même à 17-12 en faveur des Stampers, le mal était déjà fait. Les négligés avaient percé l'armure défensive des Blue Bombers par le biais de la passe par deux fois en moins de trois minutes au deuxième quart. «Football is a game of size», a dit l'entraîneur victorieux Wally Buono dans une phrase qui se passe de traduction. Les receveurs de

passé des Stampers étaient plus grands que les demis-défensifs des Blue Bombers, a-t-il expliqué. La différence du monde.

Que la défensive de Winnipeg se soit ressaisie au troisième quart, en n'accordant qu'un seul premier jeu, n'y a strictement rien changé. Il était impossible de combler l'impardonnable brèche résultant des deux passes magistrales de Crandall au deuxième quart. L'homme a terminé le match avec 18 passes complétées en 35 tentatives, pour un modeste taux d'efficacité de 51 %, 74 verges au sol et 309 verges par la passe... La passe du siècle. Les Stampers sont venus à bout d'une équipe qui affichait un dossier de 14 victoires et 4 défaites en saison régulière.

Pour bien mesurer l'ampleur de la surprise, soulignons qu'il fut un temps cette saison où les nouveaux champions de la coupe Grey présentaient un dossier d'une victoire et six défaites. «Cette saison, c'est toute une lutte», a dit Aldi Henry, qui a bloqué un botté de dégagement des Blue Bombers dans un jeu décisif au quatrième quart. Les Bombers s'étaient rapprochés à 24-19 en faveur des Stampers avec un peu plus de cinq minutes à jouer — une éternité dans le football à trois essais de la Ligue canadienne. Le bloc d'Henry a mené de rechef à un touché de son coéquipier, le secondaire Willie Fells. Malgré les apparences d'une fin de partie serrée, Winnipeg ne s'en est jamais remis.

«Cette saison, c'est une expérience de vie pour tous les joueurs qui ont cru en eux», a conclu Henry.

CANADIAN

SUITE DE LA PAGE 1

Le match a été précédé d'un spectacle d'avant-match, ainsi que son nom tend à l'indiquer. On a ainsi pu constater qu'après qu'ils sont 3000 sur le terrain au Super Bowl, ici 30 suffisent. C'est ce qui arrive quand on a un dollar canadien.

Mais quel spectacle. Les cheerleaders des Alouettes étaient habillées en jungle, c'est-à-dire vestimentairement prêtes aux plus grandes chaleurs, et barbouillées pour correspondre, expression-corporellement parlant, aux rythmes tribaux qu'une bande de tam-tams battaient. Le tout, croyez non ou le, accompagné de gars en kilt jouant de la cornemuse (qui eux aussi, selon la rumeur, sont toujours vestimentairement prêts aux plus grandes chaleurs). *Typically Canadian*.

Pour terminer dans le domaine de la mode, notons que les meneuses de claude des Stampers, qui s'appellent les Outriders mais on ne nous a pas dit pourquoi, portaient des pantalons. Or des cheerleaders en pantalons longs, c'est comme un hot-dog avec du pain brun: contradictoire à sa face même.

Enfin. Le nombril à découvert était sûrement conçu pour compenser. Et puis, rendons à César ce qu'il a acheté avec son argent durement gagné, elles sont revenues en mini-jupes en deuxième demie.

Dans l'avant-match, il y avait aussi des explosions d'affaires en feu, et pendant une fraction de seconde le collègue Brian Myles a eu très peur, croyant à un attentat terroriste, mais je l'ai retenu avant qu'il ne saute en bas du niveau 700.

À l'entrée du stade, on distribuait gratuitement de petits drapeaux du Canada, et des bâtons gonflables aux couleurs de la Société des alcools du Québec. *Typically Canadian*.

Longtemps avant le match, il y avait d'ailleurs un monde fou aux abords du Stade olympique. Dans la rotonde et le couloir menant au métro, on n'avait pas vu ça depuis 1981, quand il y avait une file de neuf heures pour acheter des billets pour les matchs de séries des Expos.

Après le match, plusieurs loustics mâles jeunes blancs ont tenté d'envahir le terrain et ont, dans des délais variant en fonction de leur rapidité/ébrété, été ramassés par la sécurité. La foule a réservé ses plus beaux applaudissements à un gars qui, soucieux de rappeler que l'homme descend du primate mais donne plutôt parfois l'impression d'y remonter, est parvenu à escalader jusqu'au sommet un poteau des buts. S'il tombait, il se cassait le cou, c'est sûr.

C'était la septième fois de son illustre histoire que Montréal accueillait le match de la coupe Grey, la cinquième fois au Stade olympique (1977, 1979, 1981, 1985). Le stade Percival-Molson en avait été le théâtre en 1931, et l'Autostade en 1969.

Ah! l'Autostade! Vous souvient-il de l'Autostade? Construit à l'occasion d'Expo 67, ce devait être la huitième merveille du monde, 80 000 places projetées et ce genre de choses (le maire de Montréal était Jean Drapeau). Il n'a ja-

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	Section Nord-Est				
	G	P	N	DPBP	BC Pts
Toronto	13	6	2	3	67 53 31
Ottawa	12	7	3	0	74 55 27
Boston	11	7	3	2	54 52 27
Montréal	11	8	2	1	55 57 25
Buffalo	10	13	1	1	65 64 22
Section Atlantique					
N.Y. Islanders	15	5	2	1	69 55 33
N.Y. Rangers	14	9	1	1	73 72 30
Philadelphie	10	7	5	0	64 50 25
Pittsburgh	9	9	3	2	47 57 23
New Jersey	9	8	2	2	54 57 22
Section Sud-Est					
Caroline	11	9	4	2	62 67 28
Tampa Bay	9	11	1	1	45 47 20
Washington	9	12	2	0	60 70 20
Floride	6	12	2	3	49 65 17
Atlanta	5	13	2	2	48 84 14

ASSOCIATION DE L'OUEST

	Section Centrale				
	G	P	N	DPBP	BC Pts
Detroit	20	3	1	1	88 58 42
Chicago	12	7	6	0	75 70 30
St. Louis	10	8	3	1	56 51 24
Nashville	9	11	3	0	63 65 21
Columbus	6	12	5	1	47 68 18
Section Nord-Ouest					
Calgary	13	4	4	2	69 53 32
Edmonton	14	7	3	1	69 49 32
Minnesota	9	9	4	2	63 72 24
Vancouver	11	13	2	0	69 67 24
Colorado	11	12	1	0	50 51 23
Section Pacifique					
San Jose	9	7	4	3	60 58 25
Dallas	8	7	6	3	60 66 25
Phoenix	9	8	3	3	57 61 24
Los Angeles	7	11	3	2	62 63 19
Anaheim	7	14	3	0	53 70 17

Hier

Columbus 4 Calgary 3
Vancouver 4 Philadelphie 1
Tampa Bay 4 Caroline 0
Dallas 4 Minnesota 3
Anaheim 3 N.Y. Rangers 2
Chicago 4 Detroit 4

Aujourd'hui

Aucun match

Demain

Tampa Bay à Boston, 19h00
N.Y. Rangers à Buffalo, 19h00
Washington à N.Y. Islanders, 19h00
Phoenix à Columbus, 19h00
Caroline à Toronto, 19h30
Atlanta à Montréal, 19h30
New Jersey à Pittsburgh, 19h30
Calgary à Detroit, 19h30
Ottawa à St. Louis, 20h00
Vancouver à Minnesota, 20h00
Floride au Colorado, 21h00
Nashville à San Jose, 22h30

Mercredi

Buffalo à Washington, 19h00
Vancouver à Chicago, 20h30
Edmonton à Anaheim, 22h30

EN BREF

Ronaldo revient

Milan (AFP) — L'attaquant brésilien Ronaldo a effectué un nouveau retour avec l'Inter de Milan, hier soir contre la Fiorentina, à l'occasion d'un match de la 12^e journée du Championnat d'Italie de football remporté par l'équipe milanaise 2 à 0. L'attaquant brésilien est entré en jeu à la 71^e minute en remplacement de l'international italien Christian Vieri, auteur du deuxième but de son équipe sur penalty. Au moment de son apparition, le score était déjà acquis pour l'Inter Milan. Ronaldo, gravement blessé au genou droit dans le Calcio contre Lecce en novembre 1999, avait déjà joué quatorze minutes le 4 novembre contre Lecce (2-0), avant de sortir, victime d'une contracture à la cuisse gauche.

Mondial-2002: TF1 a acquis les droits pour la France

Paris (AFP) — Les Français, qui avaient pu craindre être privés de retransmission télévisée des matchs du Mondial-2002 de football, ont été rassurés: la chaîne privée hertzienne TF1 a acquis pour 168 millions d'euros «l'intégralité et l'exclusivité» des droits de retransmission pour la France. Les supporters des Bleus, tenants du titre, pourront donc suivre, uniquement sur TF1 ou ses filiales, LCI et Eurosport-France, les 64 matches de la phase finale organisée du 31 mai au 30 juin en Corée du Sud et au Japon. Pour ce prix, TF1 a également pris une option sur le Mondial-2006, qui aura lieu en Allemagne. Elle a déjà acquis d'en retransmettre les 24 meilleurs matchs (dont tous ceux de l'équipe de France, les demi-finales et la finale) avec la possibilité de s'assurer, d'ici au 31 décembre 2003, l'intégralité et l'exclusivité des droits pour l'ensemble des rencontres. Cet accord a suscité des réticences chez la ministre française de la Culture et de la Communication Catherine Tasca. Lors des précédents Mondiaux, les chaînes publiques (France 2 et FR3) de France-Télévision s'étaient partagés, avec TF1, la diffusion des matchs.